



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

substances illicites

Question écrite n° 84128

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport sur l'évaluation de la lutte contre l'usage de substances illicites. Il préconise d'augmenter la fréquence et renforcer l'efficacité des campagnes de prévention en privilégiant les outils ciblés sur internet, de préférence aux médias traditionnels, plus coûteux et moins sélectifs. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Texte de la réponse

Le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017 a notamment comme objectif d'accroître l'impact des campagnes de communication. A cette fin, les spécificités des jeunes dans l'élaboration des messages et dans les modalités de diffusion de ces messages seront mieux prises en compte. Ainsi, l'approche multi-support (médias traditionnels et réseaux sociaux) est d'ores et déjà développée. Par ailleurs, des déclinaisons sur le territoire sont entreprises pour relayer les campagnes de communication au plus près des populations.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84128

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5075

Réponse publiée au JO le : [12 janvier 2016](#), page 320